

Fiche en ligne



DEAP Auxiliaire de puériculture

Quelle formation ?

🎯 Les objectifs

- Le DE d'auxiliaire de puériculture forme des professionnels capables d'assurer les soins courants (hygiène, alimentation) et de proposer des activités d'éveil contribuant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant.
- La formation prépare également à l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou en risque d'exclusion.
- Le rôle de l'auxiliaire de puériculture s'inscrit dans une approche globale de l'enfant. L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; prend en compte la dimension relationnelle des soins ; communique avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité ; participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation d'exclusion ou de maltraitance.

🏠 Les secteurs d'activité

- Établissement hospitalier (maternité, service pédiatrique, réanimation, service néonatalogie)
- Structure d'accueil de la petite enfance
- Établissement médico-social
- PMI, pouponnière...

🏠 Les activités visées

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
- Collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Quel profil ?

☰ Le public

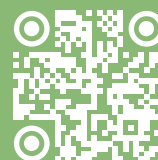
- 17-30 ans
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

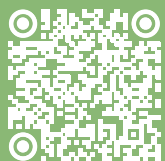
😊 Les aptitudes

- Aimer le relationnel avec les enfants
- Rigueur et discipline
- Responsabilité
- Bienveillance
- Autonomie
- Respect du secret professionnel

Demande d'information

DEAP Auxiliaire de puériculture





Fiche en ligne

DEAP Auxiliaire de puériculture

Pendant la formation



La durée et le rythme

- La formation dure **18 mois** ou **12 mois**, selon les bénéficiaires d'équivalences ou d'allègements
La formation débute en août.
- Rythme pour un cursus complet de 18 mois : 770 h de cours + 770 h de stage + période employeur
Rythme pour un cursus partiel de 12 mois : variable selon équivalences, allègements et diplômes de l'apprenant



La rémunération

- Le contrat d'apprentissage est rémunéré (en % du SMIC selon législation en vigueur, voir fiche en ligne)



Le contenu

- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs
- **Bloc 1** Accompagnement et soins de l'enfant dans ses activités quotidiennes et sociales
 - **Bloc 2** Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration
 - **Bloc 3** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
 - **Bloc 4** Entretien de l'environnement de l'enfant et des matériels liés aux activités
 - **Bloc 5** Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitements de l'information liée aux soins, à la qualité et à la gestion des risques.



La certification

- Contrôle en cours de formation (CCF) en centre de formation et en stage
- Absences justifiées inférieures à 5%

Taux de réussite : 100%

Avant



Le financement

- La formation a un coût, pris en charge par l'employeur.
- L'Oasis accompagne les employeurs dans l'ensemble de leurs démarches de financement.

Après



La poursuite d'études

- Le DEAP débouche sur la vie active mais permet également de poursuivre des formations du secteur sanitaire et social :
- DE Infirmier
 - DE Accompagnement éducatif et social
 - DE Aide-soignant
 - Éducateur de jeunes Enfants

Demande d'inscription

DEAP Auxiliaire de puériculture

